

Licence Pro Mention Métiers de la GRH : FAQ

[Accueil](#) > [Départements](#) > [GEA](#)

ADMINISTRATION

Quel profil ?

Tous les étudiants sont les bienvenus, tant que vous êtes titulaire d'un Bac + 2, ou d'une deuxième année validée en Licence de Droit, Economie ou AES (Administration Economique et Sociale). La motivation est fortement prise en compte, votre dossier doit être soigné (sans fautes d'orthographe). La sélection est réelle, mais chacun a sa chance.

Pour la formation continue une validation des acquis et de l'expérience peut être demandée.

COMMENT SE DÉROULE L'ADMISSION ?

Les candidatures ont lieu à partir du 1er mars jusqu'au 23 juin. Une deuxième commission a lieu au mois de septembre. Il faut candidater assez tôt !

Pour les candidats déjà à l'UPJV : l'admission se fait en dématérialisé sur le site e-candidat avec un CV, lettre de motivation, bulletins...

Pour les nouvelles candidatures : Vous pouvez créer votre compte sur e-candidat UPJV.

DE COMBIEN D'ÉTUDIANTS SE COMPOSE LE GROUPE ?

Le groupe se compose au maximum de 28 étudiants.

La Campus de Beauvais est à taille humaine ce qui procure une certaine proximité entre étudiants et professeurs.

A combien s'élèvent les frais d'inscription ?

Formation initiale :

Les frais d'inscription s'élèvent à 170€. Si vous êtes boursier vous ne payez rien, à condition que vous présentiez un justificatif du CROUS.

Formation continue

Les frais d'inscriptions sont aussi de 170 € à votre charge.

COMMENT FINANCER LES ÉTUDES ?

Formation initiale

Hormis les frais d'inscription, il n'y a pas de coût de formation. Les étudiants peuvent bénéficier des aides du CROUS, avec une bourse étudiante.

Formation continue

Le coût de la formation est de 4 800 €, pris en charge par un organisme.

FORMATION

Quels sont les enseignements ?

Les enseignements sont variés :

- Le droit individuel, international et européen.
- La communication et la stratégie
- La formation et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- Le recrutement
- La paie et la gestion budgétaire et financière
- Etc.

Voir la plaquette des enseignements.

QUI SONT LES PROFESSEURS ?

La formation fait appel à des intervenants professionnels (80%) et des enseignants universitaires.

Où se déroule la formation ?

La formation se déroule à l'IUT de l'Oise - campus de Beauvais dans des locaux récents. L'établissement est équipé de salles informatiques, de salles classiques, de labos de langues. Dans l'enceinte vous trouverez une BU – Bibliothèque Universitaire, un RU – Restaurant Universitaire (repas à 3,25 €), une cafétéria.

Un parking aérien et souterrain est à votre disposition.

QUELS SONT LES DÉBOUCHÉS ?

Après cette Licence vous pouvez continuer en Master ou vous insérer dans le monde professionnel. La poursuite d'études peut s'effectuer au sein de l'UPJV d'Amiens. Une double licence peut être envisagée, en paie, communication, droit social, management, formation, recrutement...

Pour votre poursuite d'études après cette Licence des Masters RH, Administration... vous ouvrent leurs portes.

Les admissions sont-elles uniquement locales ou régionales ?

Non, les candidatures émanent de tout le territoire et même de l'étranger; là encore chacun a sa chance. Cela signifie que la Licence n'est pas uniquement ouverte aux étudiants de GEA – Gestion des Entreprises et des Administrations option RH.

COMMENT S'ORGANISENT LES COURS ?

Les cours s'organisent sous forme de blocs horaires de septembre à janvier, sous forme de travail de groupe, prises de parole en public, travail personnel, devoirs sur table, mais aussi devoirs maison. Pas de partiel, la validation de la formation se fait en CCF – Contrôle en Cours de Formation. Les enseignements sont coefficientés.

Quelles sont les langues enseignées dans cette Licence ?

L'anglais professionnel est obligatoire en LV1. En ce qui concerne la langue vivante 2, vous choisirez entre l'anglais renforcé ou de l'espagnol.

LE PROJET TUTEURÉ, COMMENT S'ORGANISE-T-IL ?

Le projet tuteuré se gère sur l'année universitaire et porte sur une thématique RH, ou de communication sur la licence et le métier RH. Il regroupe 2 ou 3 personnes maximum. Il est coefficienté 9. Le dossier est à rendre en juin avec une soutenance également à cette date.

L'amplitude horaire ?

Les cours ont lieu du Lundi au Samedi matin, sur une amplitude ne pouvant pas excéder 8:00 à 18:00. Les emplois du temps sont variables d'une semaine à l'autre en fonction des disponibilités des professionnels, l'EDT est envoyé aux étudiants sur leur courriel chaque fin de semaine ou est consultable sur l'ENT de l'UPJV.

LE TAUX D'ÉCHEC EST –IL IMPORTANT ?

Les échecs notables sont dûs à l'abandon ou à un nombre important d'absences. Sinon le taux de validation avoisine les 100 % avec des mentions.

STAGE

Devons-nous accomplir un stage et quelle est sa durée ?

Oui, pendant notre formation nous avons un stage obligatoire d'une durée de 4 mois (16 semaines) dans une entreprise de notre choix tant que nous pratiquons un ou plusieurs domaine(s) des Ressources Humaines. Le stage doit être trouvé par l'étudiant.

LE STAGE EST-IL OBLIGATOIRE ?

En effet, le stage est obligatoire et coefficienté 9.

Bénéficie-t-il d'une gratification ?

Oui, la gratification apparaît lorsque le stage est supérieur à 2 mois et un jour. Le montant de la gratification est indiqué sur la convention que vous signerez avec votre entreprise.

Le contrôle de la législation peut se faire ici : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32131>

PEUT ON RÉALISER NOTRE STAGE À L'ÉTRANGER ?

Le stage peut se faire à l'étranger, mais attention car les législations étrangères ne sont pas les mêmes qu'en France et sont parfois défavorables aux étudiants.

Comment choisir l'entreprise ?

Le choix de l'entreprise se fait en fonction de vos valeurs et goûts. Mais l'entreprise dans laquelle vous serez doit traiter des notions de Ressources Humaines ou de la gestion de la paie.

VIE PRATIQUE

Où se loger à proximité de l'IUT ?

Par le biais du CROUS, dans une location, auprès d'une association ou encore auprès d'un Campus Vert.

PEUT-ON CUMULER ÉTUDES ET JOB ÉTUDIANT ?

En effet de nombreux étudiants cumulent job étudiant et études pour financer leur loyer, nourriture, essence... À vous de gérer votre temps de travail pour rendre les travaux à temps.

LES MOYENS DE TRANSPORT DANS LA VILLE DE BEAUVAIS ?

Les moyens de transport disponibles dans la ville :

- Des lignes de bus
- Une gare routière

- Des locations de vélos
- Une gare ferroviaire avec des lignes desservant Paris Nord, Creil.
Pour plus d'information, ou appeler Oise Mobilité au 09 70 15 01 50